



Baromètre de l'attractivité économique de la France

EN 2018

Choose !



L'image économique de la France s'améliore. L'attractivité perçue de la France se renforce, les mesures prises depuis quelques années par les pouvoirs publics semblant commencer à porter leurs fruits.

Une attractivité comparée qui se maintient

Pour 50 % des cadres étrangers hors de France, les entreprises accélèrent leurs investissements en Europe. C'est particulièrement vrai pour les entreprises indiennes (71 %) et chinoises (67 %). La perception qu'ont les entrepreneurs étrangers déjà installés en France est plus nuancée : seuls 28 % perçoivent une accélération des investissements étrangers en Europe.

La France reste le 2^{ème} pays européen jugé le plus attractif en Europe : elle est citée par 35 % des répondants, derrière l'Allemagne (41 %) et devant le Royaume-Uni (34 %). **Elle gagne 10 points par rapport à 2016.** La France est le 1^{er} pays cité en Inde (47 %), en Chine (46 %) et en Allemagne (24 %).

L'attractivité de la France se renforce

88% des cadres dirigeants étrangers jugent que la France est attractive, en hausse de 4 points par rapport à 2017, après une hausse de 10 points par rapport à 2016. C'est le cas de 90 % des cadres des Emirats Arabes Unis, de 84 % des allemands et de 79 % des britanniques. Les influenceurs allemands (90 %) et américains (73 %) partagent cette vision positive de la France, alors que les influenceurs britanniques sont plus réservés (56 %).

La perception de l'attractivité par les cadres déjà implantés est moindre (66 %).

78 % des entreprises étrangères installées en France tirent un bilan positif de leur investissement sur le territoire et 42% considèrent que leur entreprise se développe.

Les notions associées à la France sont majoritairement positives. Pour les cadres dirigeants étrangers, l'innovation et la technologie sont les principaux termes associés à la France en matière de Business. Les dirigeants déjà établis en France citent l'innovation, la compétence ainsi que le savoir-faire, et la qualité.

L'image économique de la France a ainsi connu un réel rebond. Plus de 85 % des cadres dirigeants étrangers associent la France à l'industrie, la créativité, la compétitivité, l'entrepreneuriat, l'innovation, le dynamisme et l'esprit de startup. **Pour plus de la moitié d'entre eux, les termes de créativité et d'innovation distinguent la France des autres pays.**

Les principaux facteurs d'attractivité restent les infrastructures et la taille du marché

Par rapport à l'année dernière, l'attractivité de la France se renforce sur les critères relatifs à la taille du marché, la stabilité de la réglementation de l'économie nationale et la stabilité. La France continue également à progresser sur certains points considérés comme « faibles » traditionnellement : le coût du travail, la productivité du travail et la fiscalité sur les entreprises.

Les facteurs qui contribuent le plus à l'attractivité de la France sont la taille du marché intérieur (pour 89 % des cadres dirigeants à l'étranger), **les infrastructures de communication** (87 %), les infrastructures de transport et ressources logistiques (87 %), le tissu industriel (87 %), et l'environnement des affaires (86 %). La France est perçue comme

économiquement stable (à 90 %), avec un environnement juridique et fiscal des affaires stable (86 %) et facile à comprendre (80 %).

Image comparée de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni

La France est jugée attractive pour les investisseurs internationaux par 88 % des cadres dirigeants étrangers interrogés. Elle se place devant le Royaume-Uni (82 %) et derrière l'Allemagne (92 %).

La France est vue avant tout comme un pays économiquement stable (90 %), cherchant à attirer les investisseurs étrangers (89 %) et possédant une réelle expertise dans des secteurs d'activité variés (86 %).

L'Allemagne est vue comme un pays dont les habitants sont férus de nouvelles technologies (94 %), qui possède une réelle expertise dans des secteurs d'activité variés, tourné vers l'avenir, et qui cherche à attirer les talents étrangers (92 %).

Le Royaume-Uni est perçu comme étant économiquement stable (90 %), encourageant l'entrepreneuriat et les startups (89 %), et possédant une réelle expertise dans des secteurs d'activité variés (88 %).

Par rapport aux autres pays européens, les entreprises étrangères installées en France plébiscitent la qualité et le cadre de vie (considéré comme un point fort par 80 % des répondants). Viennent ensuite les infrastructures de communication (70 %), la formation et la qualification des salariés (69 %), les infrastructures de transport et les ressources logistiques (68 %) ainsi que l'innovation et la R&D (64 %).

Les principaux facteurs qui ont influé sur le choix d'implantation en France sont la taille du marché (57 %), l'implication des salariés (50 %) ainsi que la formation et la qualification des salariés (49 %).

L'écosystème français est innovant

85 % des cadres dirigeants étrangers hors de France et 55 % des cadres d'entreprises déjà installées en France considèrent que l'écosystème français encourage l'innovation. La proportion est plus élevée pour les cadres qui ont déjà entendu parler de la French Tech (96 %).

En matière de R&D, l'attractivité de la France repose sur son réseau de clusters (pour 87 % des cadres dirigeants à l'étranger), la proximité des marchés et des autres activités de l'entreprise (85 %), les possibilités de collaboration avec des équipes de recherche universitaires (84 %), la qualité du personnel de R&D (82 %) et l'accès au financement (81 %).

La French Tech contribue largement à imposer la France comme une « startup nation ».

La French tech est reconnue comme un levier à l'international. Son niveau de notoriété est stable : elle est connue par un dirigeant sur deux à l'étranger. C'est en Inde (81 %) et en Chine (69 %) que cette proportion est la plus élevée.

La French Tech est jugée comme une initiative pertinente pour promouvoir le savoir-faire français à l'international par 97 % des cadres dirigeants à l'étranger et 88 % des cadres étrangers en France. L'ensemble des répondants considèrent que l'écosystème French Tech est un facteur d'attractivité pour les cadres de leur pays à 81 %.

La France est une start-up nation pour 73 % des cadres à l'étranger et 49 % des cadres étrangers en France. La connaissance de la French Tech contribue à cette perception car 90 % des cadres étrangers connaissant le French Tech adhèrent à ce point de vue.

Les réformes et dispositifs favorisant l'attractivité de la France sont bien connus.

Toutes les mesures de soutien à l'innovation visant à attirer les talents en France sont connues par au moins sept cadres sur dix à l'étranger. *Welcome to France* (78 %), les dispositifs de soutien à l'innovation (78 %) et la carte compétences et talents (76 %) sont les mesures les plus connues. C'est en Inde et en Chine que les mesures sont les plus connues (à plus de 90 % dans certains cas). Les cadres étrangers présents en France connaissent surtout les dispositifs de soutien à l'innovation (à 70 %) et l'initiative *Make our Planet Great Again* (à 55 %).

Plus des ¾ des cadres dirigeants à l'étranger ont entendu parler de l'allègement de la fiscalité des entreprises (74%), ainsi que de l'augmentation de la flexibilité du travail (78 %).

L'impact de ces réformes est reconnu. Les décideurs économiques considèrent que les mesures pour attirer de nouveaux talents (90 %) et améliorer la flexibilité du travail (87 %) ont un impact positif et fort sur les décisions d'investissement des entreprises.

L'industrie française est perçue comme attractive

Pour 80 % des cadres dirigeants étrangers, l'industrie française est attractive, contre 69% pour les entreprises implantées en France. Son niveau d'innovation est cependant perçu comme insuffisant.

Ses principaux critères d'attractivité, plébiscités par plus de 84% des répondants, sont la qualité des salariés, la montée en gamme des produits, la digitalisation des processus industriels et la qualité du management.

La France est perçue comme un leader européen en matière d'aéronautique par la moitié des cadres dirigeants à l'étranger. Cette proportion dépasse ou atteint les 40 % dans les secteurs de l'énergie et des services et équipements publics (44 %), des cleantech (43 %) et de l'industrie pharmaceutique (42 %). Les dirigeants d'entreprises étrangères implantés en France sont 77 % à reconnaître le leadership français en matière aéronautique, et 48 % pour ce qui est de l'industrie pharmaceutique.

Parmi les autres secteurs d'excellence français cités spontanément par les répondants on retiendra ceux de l'informatique/électronique (11 %), de la mode et des cosmétiques (11 %), de l'alimentation et de la gastronomie (9 %), de l'aérospatial (7 %) et du tourisme (6 %).

Alors que les trois quarts (77 %) des cadres dirigeants d'entreprises étrangères déjà installées en France la considèrent comme un pays innovant, ils ne sont que 65 % à penser que son industrie a innové au cours des trois dernières années.

Cependant, 70 % des cadres étrangers en France déclarent avoir mis en place des innovations dans leur propre entreprise sur cette période : 50 % des innovations de procédés, 44 % des innovations technologiques, 36 % de la digitalisation, 31 % des innovations organisationnelle et pour 30 % de la robotisation.

L'impact du Brexit est difficile à estimer

58 % des cadres dirigeants à l'étranger et 54 % de ceux déjà implantés en France considèrent qu'avec le Brexit les entreprises de leur pays d'origine vont revoir leur stratégie d'implantation au Royaume-Uni au profit d'un autre pays européen. Cette tendance est plus marquée en Inde et en Allemagne (76 %).

Les pays vers lesquels les entreprises se retourneront le plus sont l'Allemagne (citée par 46 % des cadres à l'étranger), la France (37 %),

Choose 

l'Irlande (11 %) et l'Italie (10 %). Seuls les cadres dirigeants chinois et émiratis estiment que c'est d'abord la France qui profitera du Brexit, tandis que les autres pays placent systématiquement l'Allemagne en tête.

Pour les cadres dirigeants à l'étranger, le Brexit aura un impact positif sur les filiales françaises d'origine étrangères (54 %), les grandes entreprises françaises (52 %), les banques françaises (52 %) et les PME françaises (52 %). Cet impact positif est perçu plus fortement en Inde, en Chine et en Allemagne.

ENCADRE METHODOLOGIQUE : SONDAGE KANTAR PUBLIC – BUSINESS FRANCE

SUR L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DE LA FRANCE

Kantar Public a interrogé, en septembre 2018, des dirigeants d'entreprises étrangères ayant fait le choix de s'implanter en France. L'objectif était d'identifier les perceptions sur l'attractivité française et de mieux comprendre les processus de décision en matière de choix de localisation des investissements. Cette enquête a été réalisée par téléphone auprès de **700 entreprises étrangères** des pays suivants : Etats-Unis, Chine, Inde, Royaume-Uni, Allemagne.